

meltemi.edu

a cura di Gianfranco Marrone e Isabella Pezzini

Senso e metropoli

Per una semiotica
posturbana

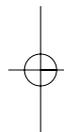
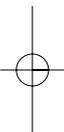




Senso e metropoli

Per una semiotica della città

a cura di
Gianfranco Marrone e Isabella Pezzini



MELTEMI



Indice

p. 7 *Presentazione*

Parte prima
Problemi teorici

13 La natura cartografica della città
Franco Farinelli

19 Il senso delle forme urbane
Pierre Pellegrino, Emmanuelle P. Jeanneret

31 Di città in città, da romanzo a romanzo. Leggere e narrare le città
Gabriella Turnaturi

39 Visioni di città e monumenti-logo
Isabella Pezzini

Parte seconda
Trasformazioni storiche e panorami contemporanei

51 Organizzazione dello spazio nei nuovi territori dell'arcipelago metropolitano e processi di socializzazione
Francesco Indovina

61 La moda e la città: metafore della strada
Patrizia Calefato

69 La scena multimodale
Giovanni Anceschi

73 Città collage: conflitti di senso nei territori metropolitani, fra risemantizzazioni e travestimenti
Paola Bonora

77 Spazi e non spazi: le articolazioni della consumosfera
Mauro Ferraresi



Parte terza

Lecture di città

- 91 Le sens de transformations urbaines: le cas de Tadmor-Palmyre
Manar Hammad
- 109 Mediterraneo: identità e *border crossing* fra terra e mare
Patrizia Violi, Andrea Tramontana
- 131 La metropoli tra set e palcoscenico.
Figure della città nel cinema italiano degli anni Trenta
Ruggero Eugeni
- 137 L'ovvio, la guglia e la camera troppo chiara. La Mole Antonelliana, Torino
Guido Ferraro
- 143 Arezzo: una città decapitata
Piero Ricci
- 149 Variazioni sull'architettura di Los Angeles e Las Vegas: dal segno all'icona al tema
Giovanna Franci

Parte quarta

Quattro laboratori

- 159 Mappe e rappresentazioni: città descritta e ritratti possibili
Ruggero Ragonese
- 171 Zone, frontiere, confini: la città come spazio culturale
Franciscu Sedda, Pierluigi Cervelli
- 193 Etnografia urbana: modi d'uso e pratiche dello spazio
Maria Pia Pozzato, Cristina Demaria
- 211 Luoghi pubblici e spazi commerciali: nuove forme di messa in comune del territorio urbano
Federico Montanari
- 217 Bibliografia

Palmyre, le sens des transformations urbaines

Présupposés et énonciation

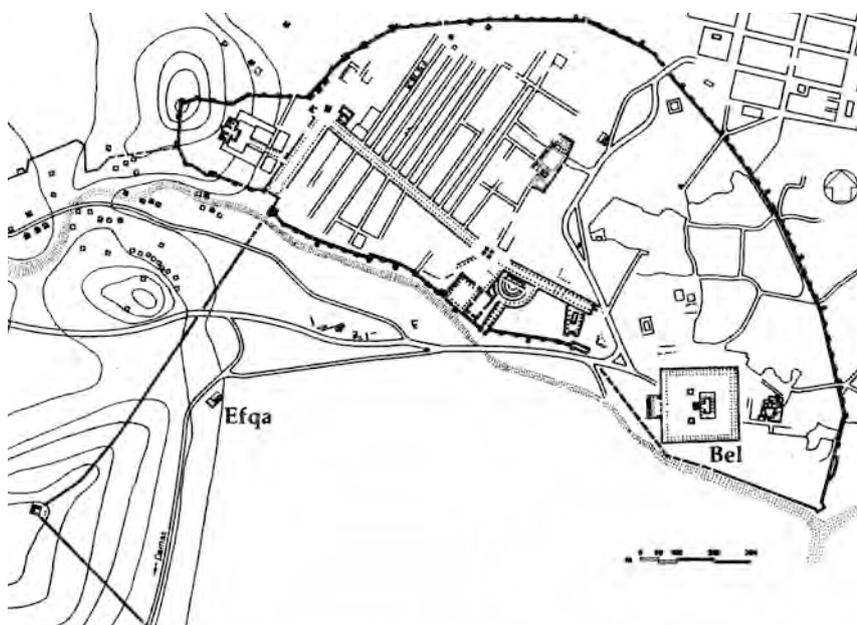
Manar HAMMAD

ESIT, Paris III

o. Remarques liminaires

Inscrit entre un travail antérieur¹ et une suite en cours d'élaboration consacrée à la ville antique de Palmyre, ce texte développe les conséquences d'une idée peu répandue dans les milieux sémiotiques : celle de l'analyse énonciative des énoncés non-verbaux. Dès 1986, nous avons donné une démonstration serrée de la possibilité d'une telle démarche². Nous en tirons ici des conclusions archéologiques et historiques, illustrant les possibilités pratiques devenues atteignables grâce à cette idée théorique. De l'architecture, nous montrons qu'il est possible de tirer des conclusions non triviales relatives à la manière de penser la ville et le territoire urbain, comme à la manière de penser les relations de la ville avec ses voisins. Directement liées aux catégories de l'actorialisation, de la spatialisation, et de la temporalisation (*je, ici, maintenant*), ces conclusions s'inscrivent dans le cadre d'une énonciation énoncée analysée à l'aide des concepts narratifs³.

À Palmyre, la ville matérielle observable est la trace d'un processus de stratification long de plusieurs millénaires : divers groupes sémites dits Amorrites, Araméens, Assyriens, Arabes... dont la succession cumulative constitue le fonds de la population locale, ont été suivis par des éléments Grecs, Parthes, et Romains dont l'empreinte culturelle s'avère marquante. En regardant l'allure de la ville, on conclut que l'influence



culturelle des derniers arrivés aurait modelé le bagage des premiers installés. Les vagues anciennes du substrat humain n'ont pas déterminé l'expression des manifestations architecturales qui nous sont parvenues. En d'autres termes, la culturogenèse de Palmyre ne reflète pas son ethnogenèse.

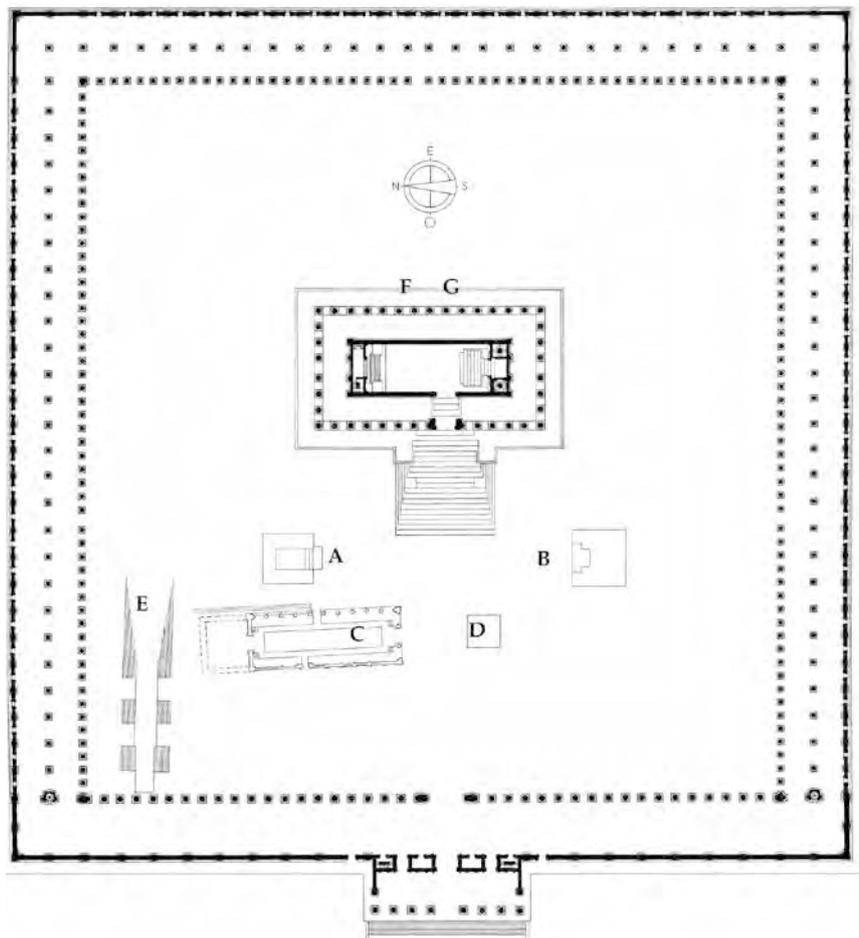
Un décalage parallèle entre facteurs ethniques et culturels est manifesté par les usages linguistiques de Palmyre : on y trouve près de trois mille inscriptions lapidaires en araméen, moins

de cinq cents en grec, un petit nombre en latin. Une hypothèse implicite, héritée du dix-neuvième siècle et peu discutée, amène certains auteurs à supposer l'existence d'un groupe ethnique à partir du constat de l'utilisation d'une langue⁴. Cependant, le bilinguisme des inscriptions palmyréniennes ne devrait pas fausser la perspective. Car l'étude des noms propres attestés témoigne du petit nombre des Hellènes dans cette ville, où la langue grecque est une langue de culture et d'expression politique. L'onomastique témoigne aussi qu'une part appréciable de la population a été arabophone, à une époque où la langue arabe ne s'écrivait pas encore : ce groupe n'a pas pu laisser d'inscriptions dans la langue qu'il parlait. En bref, le *bilinguisme épigraphique* masque un *trilinguisme verbal* des habitants et ne témoigne pas de la composition ethnique de la population.

Dans ce contexte historique, nous partirons des restes du monument le plus ancien de la Palmyre qui nous ait été conservée, le sanctuaire de Bel, afin d'extraire de son architecture des éléments susceptibles d'éclairer le processus de développement de la ville. Nous prendrons le terme Ville sous les deux acceptions que lui reconnaît la langue française : la ville comme *groupe humain* inscrit dans l'espace social, et la ville comme *agglomération urbaine* inscrite dans l'espace physique. Entre le social et le physique, nous essaierons de repérer les organismes de gestion, les manières de penser et de faire. Exposée en ses deux aspects aux influences concomitantes des puissances voisines et des populations locales, la ville traduit dans ses structures et ses formes l'équilibre dynamique qui lui a permis de prospérer entre le premier siècle avant l'ère commune et le troisième siècle de celle-ci.

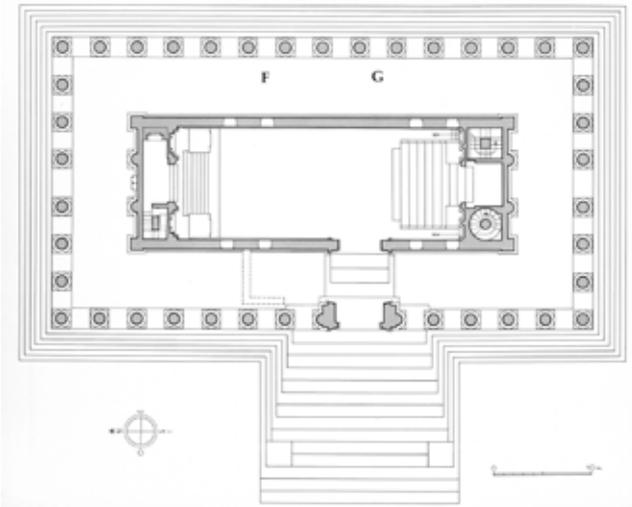
1. Documents retenus

Tout en étant le plus ancien bâtiment observable, le sanctuaire de Bel⁵ est aussi le plus important du point de vue de la taille, du style, et de la complétude. Les fouilles⁶ ont montré que ce temple fut précédé par un autre plus ancien dont on a retrouvé des fragments. Des sondages récents⁷ effectués dans le téménos à l'Est du temple ont mis au jour des bases de colonnes hellénistiques appartenant à un état antérieur du sanctuaire. La reconstruction du sanctuaire s'est faite à une échelle inusitée : la ville fut évacuée et le sanctuaire occupa toute l'acropole. La ville expulsée se développa dans la petite plaine située entre le tell et les collines occidentales. Son évolution et sa croissance furent contemporaines des chantiers du temple de Bel puis de son péribole. Ces deux développements



concomitants (le sanctuaire, la ville) ont exercé une influence l'un sur l'autre, même s'il n'y a pas eu une coordination géométrique stricte. D'où surgit une question intéressante : est-il possible de repérer un lien entre les formes de la ville et l'activité du temple ?

Le temple ayant un rôle rituel en premier lieu, nous avons été amenés à étudier, à partir de l'architecture, les rites repérables et reconnaissables⁸. À ce corpus non-verbal (sanctuaire, ville, rites), il est nécessaire d'associer le corpus verbal des inscriptions, afin de compléter l'un par l'autre. Le catalogue des inscriptions araméennes de Palmyre⁹ de



Hillers et Cussini se voulait exhaustif au moment de sa préparation. Les trouvailles et publications ultérieures l'ont rendu incomplet. Il n'en reste pas moins très commode pour l'étude des textes, pourvu qu'on lise l'Araméen¹⁰. Si le contenu dédicatoire, honorifique ou funéraire¹¹ de la majorité des inscriptions n'offre que peu d'intérêt direct pour l'étude des formes physiques de la ville, il nous informe sur sa forme sociale, en particulier sur ses structures familiales, claniques, économiques...

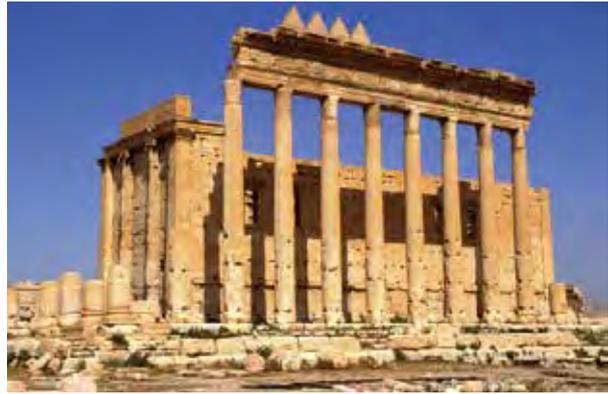
2. Présupposés sémantiques de la reconstruction du sanctuaire de Bel

La reconstruction du sanctuaire de Bel fut une opération complexe dont la réalisation exigea une vingtaine d'années pour la cella, et plus d'un siècle pour le téménos et le péribole. Elle constitue un acte performatif susceptible d'être soumis à l'analyse sémantique.

2.1 Présupposés de l'acte de reconstruction

La re-construction d'un sanctuaire en activité n'est jamais un acte dénué de raisons. L'usure et la vétusté de la structure antérieure sont parfois invoquées comme justification : ainsi, Alexandre entreprit de reconstruire la grande ziggourat de Babylone. Il n'est cependant pas difficile de lire, dans le geste du conquérant macédonien et sous les pieuses motivations affichées, un projet politique visant à lui rallier les populations locales assujetties. En d'autres circonstances et d'autres lieux, la destruction et/ou la profanation de la structure antérieure furent invoquées : à Athènes, c'est le saccage mède de - 480 EC qui fut mis en avant. On profita de l'occasion pour gommer toute référence orientalisante¹² et pour affirmer le style grec. À Jérusalem, au pillage et à la profanation d'Antiochos IV en - 168 EC répondit la re-consécration du Temple en - 165 EC. Une nouvelle dédicace à Yahvé fut ressentie comme nécessaire pour effacer l'intermède de la consécration à Zeus Olympios.

Dans une telle perspective, il est logique de supposer que la reconstruction du sanctuaire de Bel a été motivée, ne serait-ce que partiellement, par l'équipée infructueuse des cavaliers d'Antoine en - 41 EC. La ville avait été évacuée, nous rapporte Appien¹³. Les temples, qui étaient les lieux ordinaires de conservation des trésors collectifs des villes, furent certainement « visités » par des soldats intéressés. La *réparation* de ce qui a pu paraître comme une *profanation* a pris l'allure d'une reconstruction complète avec agrandissement. À l'appui d'une telle hypothèse, on peut citer l'intérêt impérial romain, exprimé en 19 EC par la dédicace au sanctuaire de Bel d'une triple sculpture représentant Tibère, Drusus et Germanicus. Or le temple ne fut inauguré qu'en 32 EC comme nous



l'apprend une inscription. Par conséquent, la dédicace impériale eut lieu en plein chantier, ce qui fait supposer¹⁴ une contribution financière romaine à l'œuvre d'édification. Susceptible d'expliquer en partie la célérité avec laquelle l'édifice fut achevé, cela inscrirait la reconstruction du temple de Bel dans un processus de *restauration de relations contractuelles* entre le pouvoir central romain et la ville périphérique de Palmyre postée aux confins de l'Empire.

L'acte de reconstruction du temple de Bel ne s'inscrirait donc pas uniquement sur la seule *dimension religieuse*. Son volume, son style, les offrandes reçues témoignent de son inscription simultanée sur la *dimension politique*. Il pouvait difficilement en être autrement : l'autorité impériale pratiquait les cultes officiels sur l'étendue de l'empire, tout acte politique devait recevoir une caution religieuse, et tout geste religieux accompli à l'échelle d'une ville avait une incidence politique.

Replacée dans l'enchaînement des événements, la reconstruction du temple de Bel manifeste les articulations d'une opération sémantique de *dénégation* (négation d'une négation, soit une assertion forte) : sur le plan religieux, la re-consécration succéderait à une profanation ; sur le plan politique, l'acte de donation succède à un acte de pillage. La reconstruction donne l'occasion de développer, dans la pierre et en des termes non verbaux, le noyau dur d'une figure mythique, celle du *rétablissement de l'ordre* après l'intrusion d'une perturbation. En résumé, on peut donc y lire, sur le plan religieux, la restauration de la relation contractuelle entre une communauté et ses dieux, et sur le plan politique, la restauration de la relation entre un territoire périphérique et un empereur.

2.2 Présupposés de la taille du sanctuaire

La taille du sanctuaire de Bel est signifiante. Il constitue la structure la plus grande de la ville¹⁵ qu'il domine de sa masse. À l'échelle régionale, il n'est comparable qu'aux sanctuaires de Baalbak, qui lui sont postérieurs de plusieurs décennies. Au moment de sa construction, il apparaissait comme le plus grand de la région. Il en découle que le temple de Bel ne peut avoir été conçu comme le temple d'une petite ville provinciale. Occupant la surface du tell qui avait abrité la ville entière, le téménos est capable d'accueillir la totalité de la population urbaine. Il pourrait même accueillir une foule extra-urbaine pour un rite de circumambulation tel que le pratiquent les Sémites.

La construction d'un sanctuaire de cette taille équivaut à un acte énonciatif adressé par les palmyréniens aux *autres*, i.e. aux populations extérieures à la ville, tant celles de la Palmyrène que celles de Syrie et de Mésopotamie. Ce faisant, Palmyre se positionnait dans un univers dépassant son territoire propre. Un parallèle pris dans la même région, mais emprunté à une autre époque, est éclairant. Le chroniqueur Ahmad al Ya'qubi nous rapporte qu'en érigeant la mosquée dite *Coupoles du rocher* à Al Quds-Jérusalem, Abd al Malik bin Marwan (685-705 EC) avait l'intention de canaliser vers Al Quds les flots de pèlerins à un moment où le séditieux Abdallah bin az Zubayr s'était emparé de Makkat et s'y était proclamé calife. Un projet politique transparait dans un programme qui aurait

pu se restreindre à celui d'une entreprise religieuse. En l'occurrence, la population invitée à se déplacer pour prier en ce lieu était l'ensemble des musulmans.

Si un tel modèle est pertinent, sa projection dans le passé invite à déterminer la communauté destinataire du message palmyrénien. Considérant que le sanctuaire est consacré à Bel, divinité babylonienne attestée dès le milieu du deuxième millénaire, et que les Parthes installés en Mésopotamie au deuxième siècle *séparent* la partie orientale du royaume séleucide de sa partie occidentale, il est possible de supposer que le sanctuaire de Bel s'adressait à une population régionale qui se rendait auparavant à Babylone pour ses dévotions et qui s'en trouvait coupée par les circonstances politiques. Palmyre apparaîtrait dès lors comme une ville prétendant à une *primauté religieuse régionale de substitution*, pour une population auparavant orientée vers la Mésopotamie. Une telle description conviendrait aux populations araméennes de la Palmyrène, dont le commerce attesté par les inscriptions se fait avec la Mésopotamie. D'autant plus que les palmyréniens se réfugient au-delà de l'Euphrate lorsqu'ils sont attaqués. Leur mésopotropisme est récurrent.

Récapitulons : Par l'analyse de l'acte édilitaire et de la taille du sanctuaire, Palmyre est positionnée en relation avec la sphère divine, l'empire romain, et les populations araméennes alentour. Ce que l'on peut identifier comme les *relations extérieures* de la ville. Il convient maintenant d'en examiner l'incidence sur ses *structures internes*.

2.3 Présupposés de l'évacuation du tell

Si la ville primitive, celle dont les ruines superposées ont constitué le tell (lequel contient des éléments de l'Âge du Bronze ancien¹⁶) a été évacuée, expulsant l'ensemble des habitants de leurs maisons, c'est qu'une décision a été prise. En l'absence d'un roi¹⁷, force est de supposer que la décision fut prise par les habitants. Que pouvons-nous savoir à ce propos ?

Lorsqu'une divinité expulse les hommes de leur habitat pour mieux s'installer à leur place, l'opération paraît « naturelle » à ceux qui pensent que la divinité est le propriétaire ultime de toute chose, en particulier de l'espace de vie. En déplaçant ses fidèles, elle ne fait qu'exercer son autorité principielle et inaugurale. La terre qu'elle leur concède est un don auguste, les hommes n'étant que des locataires chez des dieux propriétaires, dans un « toujours déjà là » mythique et intemporel. Telle aurait été la situation de certains territoires mésopotamiens dévolus à des propriétaires divins. Cependant, il ne semble pas qu'une telle conception ait prévalu à Palmyre, où le droit de propriété est attesté dans les inscriptions des sépultures construites pour la famille de X ou de Y. Le caractère clanique et collectif de ces sépultures autorise à postuler une propriété collective des dites installations. Une telle hypothèse est d'autant plus plausible que la propriété collective et indivise est encore attestée en Syrie rurale au début du vingtième siècle (régime dit Musha')¹⁸. Si tel avait été le cas pour l'habitat urbain palmyrénien, l'évacuation du tell ne fut pas simple : des clans propriétaires sont plus difficiles à mouvoir que des individus.

L'évacuation effective manifeste l'existence d'une instance commune supérieure disposant de l'autorité nécessaire. Nous ne savons ni la nommer ni la caractériser en termes institutionnels (Polis à la grecque ? ou forme autochtone ?). Elle correspond à ce que l'on pourrait désigner par La VILLE. À l'acte négatif destructeur succède un acte positif d'amplitude comparable : celui de l'érection du temple de Bel. Par leur enchaînement, ces deux actes corrélés prouvent l'efficacité d'une *entité collective dotée d'un vouloir faire et d'un pouvoir faire*.

En faisant ériger une triple sculpture dans l'enceinte du dit temple, Germanicus accomplit un acte qui ne se restreint pas à la sphère religieuse : il prend acte de l'existence de l'entité politique palmyrénienne et la légitime indirectement dans les termes de l'Empire. En choisissant de s'exprimer sur la dimension religieuse, il fait preuve d'un sens diplomatique, sélectionnant une isotopie sémantique

moins sensible que le terrain explicite de l'autorité politique. Ce faisant, il reconnaît une forme de légitimité à l'entité collective palmyrénienne à l'origine du projet religieux.

Si aucune inscription de nous a conservé la désignation de l'autorité publique palmyrénienne à l'époque de cette opération, nous disposons d'un texte datant de l'an 35 EC¹⁹ (soit peu après l'inauguration du temple de Bel en 32 EC) où la collectivité est désignée par le vocable GBL (l'écriture araméenne est consonantique, ne notant que les voyelles longues). Dans la version grecque parallèle, le terme GBL est traduit par *démos* : il s'agit du peuple de la ville. Un terme phonétiquement similaire, et dont la transcription consonantique est quasiment identique, existe dans la langue arabe. Le dictionnaire Lisân al `Arab²⁰ lui donne le sens « population nombreuse prise dans sa totalité ». Ce terme, dont l'usage est devenu rare de nos jours, est occurrent deux fois dans le Coran (début du 7^os EC), où il est vocalisé *gibill*. Or le texte épigraphique où ce terme est occurrent utilise une variété de l'araméen d'empire dite Palmyrénien. Si le vocable GBL est à la fois araméen et arabe, avec un sens similaire sinon identique dans les deux langues, son utilisation publique est porteuse d'une information non triviale : la communauté palmyrénienne dans sa totalité est désignée par un *vocabulaire accepté à la fois par les Arabes et par les Araméens cohabitant à Palmyre*. C'est donc un terme potentiellement fédérateur, unificateur sur les deux plans de l'expression et du contenu. Son utilisation à une telle date et dans un tel contexte est significative. Dans l'un des textes palmyréniens ultérieurs où ce terme est occurrent²¹, le sens totalisant de GBL est confirmé par l'usage concomitant de *KLHN = tous*.

Le terme MDYNT', attesté en langue accadienne à Mari au – 18^o s et désignant ultérieurement les villes en araméen et en arabe, est utilisé à Palmyre pour qualifier la ville de Babel dans une inscription de l'an 24 EC, mais n'est pas encore utilisé pour qualifier Palmyre même. Une différence de statut est donc présumée entre les deux villes. Le terme grec de Boulé, utilisé pour désigner l'assemblée élective des cités hellénisées, ne sera utilisé que bien plus tard à Palmyre. En ces premières années de l'ère commune, la seule attestation de l'existence de fonctions municipales institutionnelles est la mention de trésoriers, dits ARGYROTAMIAI en Grec, ANOSH ANOSHTA en Araméen. L'expression araméenne associant deux formes dérivées d'une racine unique témoigne de l'existence d'une *institution* ayant des *membres*. En termes d'aujourd'hui, nous dirions qu'il y avait des « trésoriers » appartenant à une « trésorerie ».

En 24 EC, *les trésoriers sont associés à la communauté GBL* pour honorer Malku fils de Nesha dans une inscription. La formulation associant un petit groupe à un grand groupe évoque celle qui deviendra la norme ultérieure, où la *boulè* est *associée* au *démos* pour honorer les citoyens. Ce texte identifie donc, à cette période de la vie de Palmyre, une structure sociale urbaine à *deux termes institutionnels* différenciés par la taille : un groupe réduit d'une part, une communauté étendue rassemblant la population de l'autre. La présence des trésoriers doit remonter, comme le suppose Teixidor, à l'époque séleucide, car l'administration macédonienne ne faisait pas payer l'impôt à des individus mais à des collectivités (soit des villes soit des ethnoï ou peuples), et les trésoriers étaient les interlocuteurs locaux du fisc central. La structure que nous restituons serait donc la structure sociopolitique de l'époque séleucide. Le fait qu'il y ait eu quatre trésoriers pourrait refléter l'existence de quatre groupes de contribuables, soit les quatre regroupements qui recevront la dénomination de *tribus* dans les inscriptions ultérieures. L'origine de ces tribus serait donc antérieure à l'administration romaine.

Une autre forme d'organisation de la ville transparaît dans les inscriptions recueillies au sanctuaire de Bel : quelques personnages palmyréniens firent de généreuses contributions personnelles (MN KYSH = de sa poche) à l'édification du temple. La dédicace de remerciement²², offerte en contrepartie par les négociants palmyréniens de Babel et datée de 24 EC, ajoute que *le*

geste de Malku fils de Nesha fils de Bolha *n'avait pas eu de précédent*. Ce qui laisse entendre que le financement antérieur du sanctuaire n'avait pas de caractère individuel. Il était donc collectif.

La mention collective des « prêtres de Bel » dans un acte dédicatoire datant de – 44 EC²³ invite à supposer que le sanctuaire jouissait de ce qu'on appellerait, en langage juridique moderne, la personnalité morale, et qu'il disposait à ce titre de biens propres. On reconnaîtrait ainsi, à la personne juridique « temple », le rôle de maître d'ouvrage finançant l'opération de reconstruction. De telles ressources auraient un caractère semi-public²⁴. Les archives des temples mésopotamiens attestent que c'étaient de grands propriétaires terriens et qu'ils se livraient à un commerce international à longue distance. Une situation similaire n'est pas impensable à Palmyre, mais les textes ne le confirment pas. Dans l'inscription évoquée, qui se trouve être la plus ancienne connue à Palmyre, l'ensemble des prêtres de Bel apparaît *agissant de concert au titre d'un groupe constitué*.

Revenons à l'inscription de l'an 24 EC honorant Malku : elle nous fait découvrir que la coutume dite évergétisme en Grèce (pratique par laquelle les personnages éminents des villes finançaient sur leurs biens propres des travaux d'intérêt public) fait son entrée à Palmyre. Développée en Grèce, diffusée dans l'ensemble du monde hellénistique par les Macédoniens, la coutume s'est maintenue en Orient à l'époque romaine. À Palmyre, son apparition témoigne que la vie publique s'hellénise d'une part, et que les ressources du temple ou de la ville²⁵ ne suffisent pas à l'ambition des travaux lancés par la communauté. Une autre inscription, datée de l'an 19 EC²⁶ atteste que Yedi`bel fils de `Azyzo fils de Yedi`bel avait déjà fait un grand don pour la construction du sanctuaire de Bel. Cette inscription est antérieure en date à celle de Malku fils de Nesha (19 < 24), mais les donations peuvent avoir été effectuées dans l'ordre inverse avant que les inscriptions honorifiques ne soient gravées. En tout cas, la date du mois de Ab 19 EC nous donne un *terminus ante quem* pour l'apparition de l'évergétisme à Palmyre.

L'évergétisme deviendra une véritable institution à Palmyre : l'abondance des dédicaces honorifiques, ainsi que les faits rapportés pour les justifier, témoignent que la pratique est adoptée comme l'un des moyens préférés d'expression de la richesse et du pouvoir au sein de la communauté marchande. Elle prendra les dimensions d'un véritable potlatch²⁷ : les offrandes et dédicaces se multiplient, rivalisant de richesse et de visibilité, advenant groupées dans le temps, soit au printemps et à l'automne. Le constat d'un tel regroupement temporel autour des mois de Nisannu et de Tishry invite à associer la pratique à des périodes festives. Le référencement tribal des donateurs renforce le rapprochement avec le potlatch rituel tel que reconnu par les anthropologues. Nous aurons à y revenir.

Récapitulons : au moment où le sanctuaire de Bel s'élève, la ville possède une entité collective totalisante dite GBL, une trésorerie confiée à quatre trésoriers, peut-être quatre divisions politiques dites tribus, un groupe de prêtres agissant de concert, et des notables engagés dans une compétition évergétique apparentée à un potlatch clanique.

Pendant que le sanctuaire s'élève sur le tell, une ville s'étend en contrebas. En l'absence du quadrillage orthogonal régulier dit hippodamien, nous supposons que l'extension résulte d'une multiplicité d'actes individuels. Ce qui ne veut pas dire actes non coordonnés. Une coordination sociale est à présupposer, ne serait-ce que sur le plan de l'allocation des espaces et de la transplantation des habitants. Mais, *la coordination sociale ne s'est pas exprimée par une coordination géométrique* imposée à la matière urbaine. Ce qui différencie l'opération de celles qui furent pilotées par des Grecs en Asie Mineure ou en Sicile. Ni les autorités séleucides ni les autorités romaines n'ont laissé des traces géométriques dans une opération où nous reconnaissons une manière sémitique.

2.4 Présupposés de la dédicace à Bel

Bel est un dieu *urbain* : ce n'est ni le dieu d'un clan ni celui d'une tribu. La remarque n'est pas anodine. Dans les inscriptions palmyréniennes, les références lignagères, claniques et tribales, définissent les individus. La pratique est normative, que les inscriptions soient honorifiques, funéraires ou cultuelles.

Le cadre de pensée clanique s'exprime nettement dans les sépultures (tour, maison ou hypogée) : elles accueillent des groupes unis par des liens de parenté. Nous ne connaissons pas de sépulture monumentale individuelle à Palmyre. Pour la maison d'éternité, comme disent les textes araméens, tous les individus qui ont eu droit à une sépulture sont insérés dans des groupes. Les regroupements dans la mort nous laissent présupposer des regroupements parallèles dans la vie : l'individu seul n'a pas d'existence honorable à Palmyre.

Au même titre que les sépultures, les autres sanctuaires palmyréniens sont opposables au sanctuaire de Bel²⁸ en ce qu'ils apparaissent liés à des sous-groupes de la ville. Les inscriptions des sanctuaires de Baalshâmîn et d'Allat mentionnent souvent les Bene Maazin, celles du temple d'Arsu les Bene Mathabol, celles du sanctuaire de Nabû les Elahbel et les Belshuri... Cinq inscriptions, étudiées par Daniel Schlumberger²⁹ font référence à quatre sanctuaires attribués aux quatre tribus de la ville.

De l'opposition architecturale du temple de Bel avec les installations funéraires ressort un effet de sens d'une clarté lumineuse : les sépultures expriment le fractionnement clanique de la société palmyrénienne, alors que son sanctuaire majeur en exprime l'unité.

<i>édifices funéraires</i>	<i>/vs/</i>	<i>sanctuaire de Bel</i>
<i>clans tribaux</i>	<i>/vs/</i>	<i>communauté tadmoréenne</i>
<i>fractions lignagères</i>	<i>/vs/</i>	<i>unité politique</i>

À l'opposé d'une pensée lignagère, l'érection du sanctuaire de Bel manifeste, par le contenu territorial reconnu, l'existence d'une *pensée territoriale* prenant en charge à grande échelle la dimension sociale. En termes grecs, on pourrait dire qu'une pensée poliade est à l'œuvre dans la reconstruction du temple de Bel. Nous tenons ici la preuve matérielle qu'à Palmyre l'espace physique (territorial) sert de référence au groupe social, lui fournissant la base d'un *lien social qui ne dépend pas de la filiation*, laquelle constituait la référence ordinaire. Doté d'un fondement indépendant de cette dernière, *le lien territorial permet d'embrasser un groupe social d'une échelle supérieure*, réunissant des groupes qui seraient séparés du point de vue lignager. Il en résulte que la reconstruction du sanctuaire de Bel contribue à *édifier le concept d'un territoire rattaché à la ville* de Palmyre et à en marquer l'existence dans la réalité.

2.5 Présupposés du culte de Bel

Si le nom de Baal est connu dans toute l'aire ouest-sémitique (attesté à Ebla dès le 18^es et à Ugarit au 16^es), la forme Bel du nom est babylonienne. La date d'inauguration du sanctuaire palmyrézien (6 Nisannu), notée dans une dédicace, renvoie aux rites de l'Akîtu célébré à Babylone à l'équinoxe du printemps. Tant le nom que la date renvoient vers la Mésopotamie, en particulier Babylone, ville fondée par des Amorrites, i.e. des Sémites venus de l'Ouest.

Soit que Palmyre ait conservé une composante amorrite latente, soit que sa composante araméenne ait eu des liens étroits avec Babel, elle marque, par la dédicace de son sanctuaire principal, un lien avec la Babylonie au moment même où, par la triade divine et par le style architectural elle marque un lien avec Rome et avec la culture grecque. Dans cette double référence, il y a une recherche d'équilibre entre l'Est et l'Ouest. Rien ne prouve que Bel ait été la divinité dominante de Palmyre plusieurs siècles avant la période qui nous intéresse. Il y est attesté, sans doute. Nous connaissons avant l'ère commune des noms théophores comportant un Bol ou un Bel final (tels

que Gaddibol, ou Zabdibel commandant des troupes arabes aux côtés d'Antiochos III à Raphia en – 217 EC³⁰). Les porteurs de tels noms sont dits palmyréniens. La revivification, à l'occasion de cette reconstruction, d'un culte dormant semble peu probable. Déjà pratiqué à Palmyre, le culte de Bel semble prendre néanmoins une forme nouvelle dans un nouveau contexte sociopolitique.

Le mythe de Bel, tel qu'il est raconté par l'Enuma Elish³¹, fait du dieu le champion des eaux douces (il est le fils d'Anu, fils d'Apsû) combattant et tuant Tiamat la déesse des eaux salées. À la suite de quoi il devient un dieu souverain, établissant l'ordre des dieux et des choses dans le monde. Bel est ainsi porteur d'un double système de valeurs : celui de la *souveraineté* dans l'espace social, celui de la *vie* dans l'espace physique³². Porteur de telles valeurs, Bel dispose d'atouts majeurs pour jouer un rôle unificateur dans l'oasis de Palmyre.

2.6 Présupposés de la triade divine (Bel, `Aglibol et Yarhibol)

L'inscription la plus ancienne conservée à Palmyre, retrouvée dans les fondations du mur T du sanctuaire³³, datée du mois de Tishry – 44 EC, mentionne le dieu Bel seul, sans parèdres³⁴. Une inscription de Doura Europos, datée de Siwan – 33 EC, associe les dieux Bel et Yarhibol dans la dédicace d'un temple local. Ce n'est qu'en Tishry 45 EC qu'une inscription de Palmyre mentionne la dédicace (ayant eu lieu en Nisannu 32 EC) du sanctuaire majeur de la ville aux dieux Bel, Yarhibol et Aglibol. Nous suivons donc Javier Teixidor dans son raisonnement lorsqu'il reconnaît une *évolution théologique*, étendue sur une durée proche de 80 ans, faisant transiter d'un dieu isolé à une triade divine en passant par une formule diadique intermédiaire. Ce changement conceptuel s'accomplit au cours d'une période qui précède et inclut celle où l'on reconstruit le sanctuaire de Bel. D'où l'interrogation sur le lien possible entre les deux transformations, celle qui concerne les *dieux*, et celle qui transforme leur *maison*.

À Palmyre, Bel a été mis en équivalence avec Zeus en tant que divinité supérieure aux autres dieux. L'étymologie sémitique du nom signifie *maître, seigneur*. Dans la triade, Yarhibol occupe le second rang ; une dédicace de Doura Europos en fait dieu de la source³⁵. D'autres inscriptions disent que le curateur de la source Efqa était choisi par Yarhibol³⁶. Le terme néo-assyrien *YARHU*³⁷ signifiant *bassin*, le suffixe *BOL* voulant dire seigneur, le nom composé Yarhibol signifierait *le seigneur du bassin*³⁸. À partir de la langue arabe, l'étymologie sémantique montre que Yarhibol pourrait être le dieu de *l'espace euphorique* conjoignant la terre et l'eau.

Le dieu Aglibol, placé au troisième rang de la triade, est pratiquement non mentionné seul. Il partageait avec Malakbel (= l'envoyé de Bel) le sanctuaire du *jardin sacré* mentionné par certaines inscriptions. Une analyse sémantique menée à partir de l'arabe³⁹ permet d'attribuer à Aglibol le rôle de *seigneur des termes* (initial et final). Il serait proche du Janus latin assigné aux limites spatiales et temporelles, doté de deux faces pour regarder simultanément les débuts et les fins. Ce qui corrobore la mise en correspondance de Aglibol avec la lune dont les phases mesurent le temps : Le changement de forme du croissant marque le passage du terme final d'un mois au terme initial du mois suivant, le passage de l'un à l'autre autorisant de penser *l'indistinction possible du terme initial et du terme final*.

Combinons ces éléments avec les conclusions de l'analyse architecturale du temple de Bel⁴⁰: en alignant la cella sur la direction Nord-Sud, le changement d'orientation inscrit dans l'architecture une marque cosmique universalisante. L'hémisphère sculpté au plafond du thalamos nord inscrit une isotopie astrologique spécifiant Bel comme le maître des cieux. En Yarhibol, il dispose d'un parèdre qui maîtrise l'espace, celui où se rencontrent l'eau et la terre. En `Aglibol, il dispose d'un parèdre qui maîtrise les termes temporels. Il se dégage dès lors une *configuration synthétique* par laquelle Bel règne directement sur l'espace cosmique des planètes, son règne étant indirect sur l'espace terrestre et les termes, pour lesquels il passe par l'entremise des deux parèdres.

Les trois dieux forment une trilogie, soit une configuration familière aux romains : la trilogie capitoline (Jupiter, Junon, Minerve) succède à la trilogie fonctionnelle archaïque reconnue par G. Dumézil (Jupiter, Mars, Quirinus). Elle offre une similitude avec les trilogies des sanctuaires étrusques cités par Vitruve, comme elle ressemble à quelques trilogies divines de cette Égypte dont l'influence s'est exercée sur les rites funéraires palmyréniens (les corps sont momifiés, les sépultures sont dites maisons d'éternité, l'organisation spatiale des hypogées rappelle celle des hypogées alexandrins). Par cet air de famille, la société palmyrénienne serait en train d'offrir à ses puissants voisins une *image à leur ressemblance* pour mieux s'intégrer à leur univers.

Une structure ternaire introduit un principe d'ordre parmi les dieux à un moment où la société palmyrénienne introduit de nouvelles hiérarchies dans son jeu social. Les deux processus sont probablement dépendants. Sous la réforme théologique, nous relevons la trace d'une réforme sociopolitique affectant l'ensemble de la communauté, le mode d'expression religieux servant comme terrain d'élaboration intellectuelle précédant la mise en application sociopolitique.

Récapitulons. Si Bel marque un projet de souveraineté non clanique sur la ville et sur le territoire qui l'entoure, la trilogie de Bel, Yarhibol et Aglibol exprime, en dégageant un noyau sémantique commun aux trois dieux, un projet de contrôle sur l'espace territorial (dans l'étendue par Yarhibol, aux frontières – termes spatiaux – par Aglibol), introduisant une relation d'ordre dans cet univers.

2.7 Présupposés des choix architecturaux

La forme donnée à la cella du temple de Bel est celle d'un temple grec pseudodiptère dont le modèle, attribué à l'architecte Hermogène de Priène, est le temple d'Artémis à Magnésie du Méandre. La référence formelle est donc grecque.

Simultanément, le caractère sémitique des cultes célébrés dans la cella transparaît par le positionnement de la porte au tiers du grand côté, précédée par un portail monumental occupant deux entrecolonnements. Quatre paires de fenêtres hautes trahissent un besoin d'éclairage intérieur inhabituel en Grèce. Si, sous le niveau de la cimaise, tous les détails d'exécution obéissent aux stricts canons grecs, un décalage est visible au niveau du couronnement : derrière des merlons festonnés, une terrasse accessible a été aménagée pour les rites accomplis sur les toits. La forme des merlons est attestée dans les représentations gravées assyriennes. Les rites de terrasse, accomplis la nuit avec des torches, sont cités par des tablettes rituelles accadiennes⁴¹. Par cet ensemble de caractères, la référence formelle est mésopotamienne.

À l'intérieur de la cella, la présence de deux thalamoi placés sur les petits côtés du rectangle pose un problème d'interprétation. Le seul précédent connu d'une telle disposition se trouve au Palais de Mari. Bien que cette ville ne soit distante que de quelque deux cents kilomètres, son palais datant du Bronze Ancien se trouvait à l'époque enterré sous dix-huit siècles de terre et de poussière. Une telle disposition amorrite ne pouvait avoir été directement connue par les constructeurs de Palmyre. S'il ne s'agit pas d'une manifestation du hasard, il y eut des intermédiaires : soit des édifices disparus, soit une description textuelle, soit des pratiques cultuelles similaires. La première hypothèse est peu probable. Il reste les deux autres possibilités, qui ne sont pas exclusives.

La présence de trois escaliers tournants menant de la cella à la terrasse, dotés de cages et de noyaux aux formes différentes (cercle, carré, rectangle), témoignent de l'importance des rites de terrasse accomplis pour chacun des dieux de la triade. Ces faits, ainsi que la symétrie droite/gauche des dispositifs purificateurs et sacrificiels du téménos⁴², imposent une conséquence majeure : la *syntaxe spatiale* réglant la disposition des éléments les uns par rapport aux autres est *sémitique*,

alors que le *vocabulaire* dans lequel les éléments sont exprimés est *hellénistique*. Nous tenons là une caractéristique non triviale du sanctuaire de Bel. La combinaison décrite ne se réduit pas à admettre deux influences différentes, venant de l'Est et de l'Ouest. Si le vocabulaire hellénistique joue le rôle d'un habit affiché et offert aux regards, la syntaxe sémitique se révèle être la structure porteuse de l'ensemble, capable de lui donner son sens profond. Or *la syntaxe surdétermine le vocabulaire* et en fixe le sens dans l'énoncé. Par conséquent, les éléments hellénistiques sont re-sémantisés par leur mise en espace sémitique. Ceci se produit dans l'univers idéologique et conservateur de la religion. La mise en œuvre architecturale de cette logique à l'orée de l'ère commune témoigne d'une pensée localement ancrée, donnant la priorité à une articulation sémitique par rapport aux composantes allogènes.

Une autre transformation advient, après la complétion de la cella, quand le péribole est mis en chantier. L'opération est en partie justifiée par l'extension du téménos projeté (200 x 200 m env.). Le tell originel, sur lequel la cella a été dressée, n'était pas assez étendu : il fallut élever des murs de soutènement et remblayer pour en assurer l'extension. Or le tell était relativement élevé, ce qui aurait entraîné un volume de remblais considérable. La solution adoptée fit raser la partie sommitale du tell, utilisant les *déblais centraux* comme *remblais périphériques*. L'économie de matériaux était substantielle. Cependant, en créant une dénivellation de 91 cm, elle rendit l'emmarchement (*crépis*) du temple impraticable. Il fut donc noyé dans un podium de style romain. Pour la première fois, un caractère architectural proprement romain était apporté dans un environnement qui n'était, jusqu'alors, qu'hellénistique et sémitique.

Simultanément, le niveau du sol des deux thalamoï intérieurs fut surhaussé. L'effet de cette surélévation, combinée avec l'abaissement du niveau du téménos, fut celui d'augmenter la distance entre le niveau des hommes (= téménos) et celui des dieux (= thalamos). Indépendamment de la référence romaine du podium, la forme verticale des bords de ce dernier établissait une *barrière infranchissable*⁴³ entre le niveau du téménos et celui du péristyle de la cella.

Par conséquent, trois opérations architecturales distinctes (rabaïsser le téménos, surhausser les thalamoï, transformer l'emmarchement de la crépis en plateforme de podium) concourent à *augmenter la distance physique et sémantique* entre le niveau des hommes et le niveau des dieux. Ce qui est à mettre en parallèle avec ce que P. Brown décrit à partir des textes de l'antiquité tardive⁴⁴, montrant que les relations entre les dieux et les hommes subissent un changement profond, corrélatif à la transformation des relations d'autorité entre les gouvernants et les gouvernés : ces relations se distendent simultanément dans l'ensemble du monde romain. En d'autres termes, ce que nous lisons, *inscrit dans la pierre de Palmyre*, est parallèle à ce que lit Peter Brown dans les textes grecs et latins de l'empire. Ce qui signifie qu'en cette deuxième phase de transformations, repérable dans la matière, Palmyre est intégrée à l'évolution du reste du monde antique et en suit les mouvements. Elle ne joue plus un rôle périphérique. Le changement, dont nous avons repéré les prémisses au moment de la construction du sanctuaire de Bel, qui est celui de l'intégration de Palmyre dans le monde romain par le rétablissement de relations contractuelles entre ces deux termes, semble alors achevé.

2.8 La polarisation de Palmyre autour du sanctuaire de Bel

Au cours de la période qui nous intéresse, celle de la fin du règne séleucide et du début de l'occupation romaine, le temple de Bel semble constituer le pôle principal de l'activité de Palmyre. Non seulement les habitations sont déménagées, mais les structures politiques de la communauté sont aménagées en fonction de la grande opération collective de construction. Le groupe des palmyréniens adopte un nom sémitique (GBL) acceptable tant par les Araméens que par les Arabes,

quatre trésoriers gèrent les finances publiques, les notables sollicités se transforment en évergètes. La pratique de l'évergétisme, qui dotera la ville d'un grand nombre de monuments, est adoptée avec le chantier du temple de Bel. *L'édification du temple de Bel a donc eu un effet structurant sur la ville.* Durant une cinquantaine d'années, le potlatch des donations concurrentes s'exprimera de préférence sur les colonnades du téménos de Bel. C'est là qu'est mise au point la formule des *consoles portant les statues honorifiques* : J.Cantineau, H.Seyrig et D.Schlumberger ont montré qu'un nombre considérable des inscriptions de ce site ont été regravées sur les consoles, alors qu'elles furent à l'origine inscrites sur des piédestaux au sol. Le procédé libère la circulation de l'encombrement des statues multipliées par la concurrence évergétique.

La polarisation est telle que l'on peut se demander si la ville ne se dédie pas au dieu Bel pendant les années qui nous occupent. Un lien religieux privilégié entre la ville et le dieu Bel serait cohérent avec le rôle de Palmyre en tant que centre de pèlerinage régional. On ne trouve pas de dédicace formelle en ce sens, mais notre attention est attirée par les implications sémantiques de l'usage du terme MHWZ pour désigner la ville de Palmyre. Cet usage change vers la moitié du premier siècle, J.Teixidor⁴⁵ le signale dans une étude du Tarif de Palmyre, daté en 137 EC. L'ancien terme sémitique de MHWZ, qui fut courant dans la première moitié du premier siècle, n'y est plus occurrent. En lieu et place, on trouve le terme LMN', lequel n'est que la transcription araméenne du grec *limên*, équivalent du latin *portus*. Pour l'administration romaine, *portus* désigne un *lieu de perception des octrois et péages*, aussi bien en bord de mer que dans l'arrière-pays. Le sens latin de *portus*, perçu sous la traduction grecque *limên*, a fait projeter sur MHWZ le sens de lieu de perception de taxes, et le terme araméen peut se prêter à cette projection. Cependant, en Arabe, la racine HWZ sert à dériver des termes relatifs à la *possession* et à la prise de possession, tant pour des biens matériels que pour *l'espace immatériel*. Elle convient aussi pour désigner *l'attribution du contrôle* ou de la propriété. On trouve aussi, dans des textes accadiens anciens⁴⁶, l'usage du terme *Mahâzu pour désigner une ville consacrée à un dieu*, site de temple et siège de culte. Nous tirerons de ce rapprochement établissant une parenté des vocables accadien et arabe, une hypothèse de continuité dans la durée englobant l'Araméen de Palmyre. Hypothèse qui reste à confirmer, qui entraînerait ceci : Le remplacement du mot MHWZ par le mot LMN' dans le texte du Tarif traduit un *changement de la manière administrative de voir Palmyre*. Il marquerait la transformation, à une date qui reste à préciser, du MHWZ en *portus*. MHWZ aurait désigné en Araméen, au début du premier siècle, une ville mise en liaison étroite avec une divinité, en une manière sémitique apparentée à celle qui est désignée par le terme accadien. Ce lien n'a jamais été hellénisé pour produire une consécration formelle du territoire à la divinité, opération qui était pratiquée *de jure* à l'époque séleucide et servait d'étape préalable à l'attribution du statut d'*Asylie*⁴⁷ à une ville. Henri Seyrig⁴⁸ fait remarquer que le statut d'asylie n'a été attribué par les Séleucides qu'à des villes *portuaires* menacées par les pirates⁴⁹. On ne manquera pas de rapprocher ce fait du statut portuaire (au sens romain) de Palmyre, celui de la présence de nomades pillards dans le désert voisin, avec la situation des villes maritimes menacées par les pirates.

En Mésopotamie, les privilèges accordés à des villes pour des raisons religieuses sont attestés dès le Bronze Ancien. Ils continuent à être pratiqués jusqu'à l'empire néo-babylonien, Nabonide ayant conféré ou confirmé des privilèges à Harrân en l'honneur du dieu Sîn. La conception sous-tendant ce qui faisait désigner Palmyre par le terme MHWZ est une conception locale, apparentée aux idées mésopotamiennes, et aux pratiques ouest-syriennes et/ou Arabes. Le temple d'Allat jouissait à Palmyre d'une forme d'asylie attestée par l'inscription incisée sur la sculpture du lion protégeant une gazelle à l'entrée de son téménos ; au 6^e siècle la Makkat polythéiste jouit d'un statut de Haram semblable à l'asylie. Maurice Sartre⁵⁰ signale à la suite de Kent Rigsby⁵¹ que *Tibère et le Sénat Romain révisèrent en 22 EC les privilèges de l'asylie*, mettant un terme à l'octroi de ce statut. La

raison de ce changement de politique résiderait dans la *différence de conception que les Latins avaient de l'asylie* (opposée aux conceptions hellénistiques). Or la date du changement évoqué correspond aux débuts de l'intervention systématique des romains dans les affaires de Palmyre. Dès lors, il est plausible de conclure que l'abandon du vocable MHWZ au dernier quart du premier siècle, pour peu que ce vocable ait été lié à l'idée d'asylie, s'inscrit dans le cadre de la révision générale mentionnée. Tout en étant conjecturale, cette hypothèse projette sur Palmyre un éclairage qui en modifie le statut en Syrie à la fin de la période séleucide et aux débuts de la période romaine.

3 Conclusions

Souvent, l'analyse discursive privilégie les données véhiculées par la composante énoncive. En privilégiant les valeurs sous-jacentes et présupposées, nous avons centré l'attention sur la composante énonciative. Profitant de notre double position de sujet énonciataire pour les documents analysés et de sujet énonciateur pour l'analyse réalisée, nous avons dirigé notre attention, et la vôtre par la même occasion, vers un certain nombre de phénomènes énonciatifs, en particulier ceux qui sont liés à une expression non verbale.

Par la reconstruction du sanctuaire de Bel, Palmyre s'est exprimée dans la pierre, élaborant un discours non verbal explicitement inscrit sur la dimension religieuse, implicitement porteur d'implications politiques et sociales. Ce faisant, elle accomplit un acte de type mythique rétablissant des relations contractuelles avec les dieux d'une part et avec les nouveaux maîtres politiques de l'autre. Simultanément, elle s'adressait à une population régionale, vis-à-vis de laquelle elle s'affirmait comme une entité entretenant avec le dieu Bel une relation privilégiée. Dotant Bel de deux parèdres, elle l'a présenté comme un dieu souverain et poliade, aux compétences territoriales. L'intégration d'un vocabulaire architectural allogène dans une syntaxe indigène manifestait la primauté fondamentale de cette dernière tout en faisant une concession à la nouveauté. En s'exprimant de manière architecturale sur la dimension religieuse, Palmyre énonçait ses ambitions de manière non verbale. Ce faisant, elle évitait des déclarations verbales qui auraient pu choquer par leurs prétentions la puissance militaire romaine.

Ces résultats sont cohérents entre eux. L'image qu'ils permettent de donner des structures sociales et politiques de Palmyre est plus fine qu'il n'aurait semblé possible de faire à partir d'un tel matériau. Il n'en reste pas moins qu'il faut rechercher, à l'appui de ces déductions, des éléments de cohérence externe susceptibles de jouer le rôle de réalité véridictoire.

Il serait aussi intéressant d'inventorier le vocabulaire institutionnel et politique de Palmyre. Les nombreuses transcriptions phonétiques de termes grecs et latins (ex : *stratègos, hégémon, centurion*) dans les inscriptions attestent que certains mots ont été adoptés sans traduction. Mais l'on est loin d'être certain que ces termes n'ont pas subi, lors de l'emprunt, une distorsion sémantique qui les aurait rendus plus adéquats à l'usage local qui en fut fait. En particulier, nous nous interrogeons sur l'absence de termes qui, tels que le CIVIS latin ou le POLITÈS grec, auraient désigné les citoyens communs et auraient caractérisé leurs liens mutuels implicites : la très belle analyse que fait Émile Benveniste⁵² de ces termes est éclairante sur la différence conceptuelle profonde des Grecs et des Latins à cet égard. Car en désignant le citoyen grec par POLITÈS, la *koiné* dérive son nom commun du nom de la ville, POLIS, qui lui pré-existe donc sur le plan conceptuel. À l'opposé, en dérivant CIVITAS de CIVIS, les Latins dérivent la ville de la relation contractuelle présupposée entre des citoyens dont la communauté pré-existe à l'établissement urbain⁵³. Or nous ignorons ce que pouvaient dire les palmyréniens à ce propos en différentes périodes de leur histoire. L'analyse sémantique du vocabulaire des institutions sémitiques reste à faire.

NOTES

- 1 HAMMAD, Manar, Sanctuaire de Bel à Tadmor-Palmyre, Centro Internazionale di Semiotica e di Linguistica, Università di Urbino, Italia, 1 998.
- 2 HAMMAD, Manar, L'expression spatiale de l'énonciation, in *Cruzeiro Semiotico* 5, Porto, 1 986. Traduction italienne dans *Leggere lo spazio, comprendere l'architettura*, Meltemi editore, Roma, 2 003. Traduction portugaise : *Expressão espacial da enunciação*, Edições cps, Sao Paulo, 2005.
- 3 HAMMAD, Manar, L'énonciation énoncée, procès et système, in *Langages* 70, 1 983.
- 4 Au cours du 19^es, le réveil des nationalismes s'appuya sur la différenciation des langues, puisant dans la linguistique naissante une caution dite scientifique à un argument spécieux selon lequel une langue renvoie à un groupe ethnique d'une part, et sert de fondement à une nation de l'autre. L'histoire et la géographie fournissent de multiples preuves du contraire.
- 5 Voir notre description et analyse du monument même, *op.cit.*
- 6 SEYRIG, Henri, *Ornamenta Palmyrena Antiquiora*, in *SYRIA* 1940, pp.277-328, repris in *Antiquités Syriennes*, 3^e série, pp. 64-114.
- 7 BOUNNI, Adnan et Université de Damas, 1 996.
- 8 HAMMAD, Manar, Sanctuaire de Bel à Tadmor-Palmyre, Centro Internazionale di Semiotica e di Linguistica, Università di Urbino, Italia, 1 998.
- 9 HILLERS, D.R. & CUSSINI, E. *Palmyrene Aramaic Texts*, The Johns Hopkins University Press, Baltimore, 1 996.
- 10 Pour les traductions, il reste nécessaire de consulter des publications dispersées.
- 11 Ce sont les catégories sémantiques générales retenues par les auteurs du recueil pour classer les inscriptions. Nous les reprendrons telles quelles, centrant notre approche sur les conditions de leur énonciation : Il est possible d'extraire une information appréciable par l'analyse conjointe du contenu de l'inscription, de sa date et de son emplacement dans la ville.
- 12 Manifestes dans les restes des sanctuaires antérieurs mis au jour par les fouilles.
- 13 *Guerres Civiles*, 5,9, pp. 37-42.
- 14 C'est l'opinion partagée par I.Browning, H.Stierlin, A.R.Colledge, E.Will.
- 15 Cella 13,9 x 39,4 m ; colonnes 18,5 m ; crépis 36,7 x 62,2 m ; téménos 200 x 200 m environ.
- 16 Du MESNIL du BUISSON, Robert, Première campagne de fouilles à Palmyre, CRAI 1 966.
- 17 Les rois séleucides préservaient jalousement le privilège de pouvoir fonder ou refonder les villes. S'ils l'avaient fait pour Palmyre, il y en aurait des traces dans les textes d'une part, dans le tracé urbain de l'autre : partout où ils sont intervenus, ils ont imposé des tracés hippodamiens.
- 18 WEULERSSE, Jacques, *Paysans de Syrie et du Proche-Orient*, Gallimard, Paris, 1 946.
- 19 CANTINEAU, Jean, *Inventaire des inscriptions palmyréniennes IX*, 12.
- 20 IBN MANDHOUR, Lisân al Arab, circa 1290, réédition du Caire, circa 1979.
- 21 CANTINEAU, Jean, *Inventaire des inscriptions palmyréniennes IX*, 8. Voir aussi : *Corpus Inscriptionum Semiticarum* 3 923. Date : 51 EC.
- 22 CANTINEAU, Jean, *Inventaire des inscriptions palmyréniennes IX*, 11.
- 23 CANTINEAU, Jean, *Inventaire des inscriptions palmyréniennes XI*, 100.
- 24 Le statut des « biens de l'église » sous l'ancien régime en France offre un point de comparaison intéressant. En Orient, la civilisation islamique élaborera le statut original des « waqf, awqâf » ou « biens de main morte » destinés à faire vivre les fondations pieuses.
- 25 Pour autant que celle-ci en dispose au titre d'une personnalité juridique.
- 26 CANTINEAU, Jean, *Inventaire des inscriptions palmyréniennes IX*, 6a.
- 27 Marcel MAUSS analyse l'institution du Potlatch, identifiée auparavant par les ethnologues chez les Amérindiens Tlingit et Haïda sur la côte du Nord-Ouest américain, et reconnaît des pratiques structurellement identiques chez plusieurs populations antiques, parmi lesquelles il cite les Galates (celtes) de l'Asie mineure, dont les coutumes sont décrites par les auteurs grecs. Il donne un modèle général de l'institution dans son « *Essai sur le don* », dans *Sociologie et Anthropologie*, PUF, Paris, 1 950.
- 28 WIEGAND, Th. *Palmyra*, Berlin, 1 932. Il avait relevé que les édifices les plus anciens qui nous soient conservés à Palmyre sont des temples et/ou des sépultures.
- 29 SCHLUMBERGER, Daniel, *Les quatre tribus de Palmyre*, in *SYRIA* 48, 1 971.
- 30 SEYRIG, Henri, *Antiquités Syriennes* 93 in *SYRIA* 48, 1971, pp 85-86.
- 31 Poème akkadien narrant la cosmogénèse et la théogénèse.
- 32 Car l'eau douce assure la vie des nomades dans le désert comme elle assure la vie des agriculteurs sédentaires. Seule l'eau douce est porteuse de vie, l'eau salée est porteuse de mort.
- 33 SEYRIG, Henri, *Ornamenta Palmyrena Antiquiora*, in *SYRIA* 1940, pp.277-328, repris in *Antiquités Syriennes*, 3^e série, pp. 64-114.

- 34 TEIXIDOR, Javier, *The Pantheon of Palmyra*, Brill, Leiden, 1979, p. 2.
- 35 du MESNIL du BUISSON, R., *Inventaire des Inscriptions de Doura Europos*, Geuthner, Paris, 1939. N° 33.
- 36 RSP 127. TEIXIDOR, J. *The Pantheon of Palmyra*, op.cit. pp. 32-33. STARCKY, J. ; GAWLIKOWSKI, M., op. cit, p. 95.
- 37 S.Dalley in *Bel at Palmyra and elsewhere in the Parthian Period*, ARAM vol 7, 1995, p.140.
- 38 En position antéfixe, le vocable Bel attribue le titre de «seigneur victorieux» au dieu qu'il qualifie. En position postfixe, le vocable Bol = Bel désigne le seigneur de l'élément qui le précède : ici, le seigneur du bassin.
- 39 L'Arabe est une langue sémitique apparentée à l'Araméen. Elle possède l'avantage d'être une langue vivante disposant de l'ensemble des déclinaisons potentielles à partir des racines, ce qui facilite un travail d'interprétation. Dans la mesure où la racine retenue est binaire, elle a de bonnes chances de relever d'un niveau pansémitique. Il va de soi qu'on ne peut procéder ainsi sans précautions préalables et vérifications a posteriori. La présence à Palmyre d'une population arabe importante plaide en faveur de cette procédure.
- 40 HAMMAD, Manar, *Sanctuaire de Bel à Tadmor-Palmyre*, Centro Internazionale di Semiotica e di Linguistica, Università di Urbino, Italia, 1998.
- 41 THUREAU-DANGIN, F. *Rituels accadiens*, Ed. Ernest Leroux, Paris, 1921, pp. 39-41-45.
- 42 Pour tous ces faits d'architecture, se reporter à HAMMAD, Manar, *Le sanctuaire de Bel à Tadmor-Palmyre* », Urbino, 1998.
- 43 Seule la rampe d'accès permettait le franchissement, dans l'axe de la porte de la cella.
- 44 BROWN, Peter, *Genèse de l'antiquité tardive*, Gallimard, 1978.
- 45 *Un port du désert, Palmyre et son commerce d'Auguste à Caracalla*, *Semitica* 34, Librairie Adrien Maisonneuve, Paris, 1984. Pages 10 et 59.
- 46 THUREAU-DANGIN, F. *Rituels accadiens*, Éditions Ernest Leroux, Paris, 1921, p. 57.
- 47 L'Asylie mettait une ville en relation avec les dieux et à l'abri des guerres. L'homicide y était prohibé. Des conventions formelles étaient passées en ce sens avec les autres villes, l'autorité royale les ratifiait.
- 48 SEYRIG, Henri, *Antiquités syriennes* 24, *Les rois séleucides et la concession de l'Asylie*, in *SYRIA* XX, 1939, pp 35-39.
- 49 À la seule exception d'Alabanda.
- 50 SARTRE, Maurice, *D'Alexandre à Zénobie*, *Histoire du Levant antique*, Fayard, Paris, 2001. Page 704.
- 51 RIGSBY, Kent J. *Asyilia. Territorial inviolability in the Hellenistic world*, Berkeley, University of California Press, 1996.
- 52 BENVENISTE, Émile, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Éditions de Minuit, Paris, 1969.
- 53 Le terme français de citoyen est un dérivé de dérivé, puis qu'il est issu de la chaîne CITÉ, CIVITAS, CIVIS.